

AUX ÉCOUTES

Paroles en l'air . . .

La radio est une force nouvelle, au service du bien et . . . du moins bien.

Il existe présentement dans le monde 1,203 postes de radiodiffusion et plus de 30 millions d'appareils récepteurs.

L'industrie, la maison de commerce, l'agence anonyme, qui ne sont point supportées par une vieille réputation de qualité, de bon goût et d'honnêteté parfaite, ont sauté sur ce médium de réclame pour s'imposer à l'attention du public.

Sauf pour quelques motifs particuliers et très justes, nos anciennes maisons d'affaires, nos compagnies d'assurances vraiment solides, nos institutions d'enseignement canadiennes-françaises bien assises, n'ont pas cédé à cette faiblesse trop mise à nu par des paroles en l'air . . .

Bien naïfs, en effet, ceux qui pensent que l'annonce par radio fasse impression et laisse dans l'esprit de l'auditeur une conviction durable. Ce genre de réclame profite surtout aux contracteurs d'annonces. Et, ne nous y trompons pas : la presque totalité des auditeurs radiophiles ne prêtent une oreille attentive qu'à la partie musique, qu'aux récits instructifs ou récréatifs, qu'à la diction poétique ou dramatisée, et encore, à condition que le programme soit présenté avec goût, talent et perfection.

La "Voix du Canada français", Vandry-Proteau-Montgrain, est remarquablement scrupuleuse sur ce chapitre.

Les émissions sportives intéressent un certain nombre d'auditeurs, et les conférences préparées avec soin, débitées en bon français ou en bon anglais par des causeurs au timbre agréable, à l'élocution soignée, laissent quelque chose d'utile et de profitable au cœur et à l'esprit.

Les émissions de l'Heure Catholique par C. H. R. C., les programmes du "Vieux Raconteur", des "Légendes du Saint-Laurent", des "Soirées Canadiennes", instruisent et captivent ceux qui veillent encore en famille, au coin du feu.

Quelques orateurs politiques sont généralement écoutés en temps de luttes électorales ; tous les radiophiles ne font pas une apoplexie à entendre l'exposé d'opinions adverses ! Ainsi des nouvelles mondiales, quand elles n'ont pas été lues par tout le monde dans le journal du matin. Et ainsi des cotations de la Bourse.

Mais il y a des choses qui deviennent insupportables dans la radiodiffusion courante. Les fabricants d'appareils auront beau s'ingénier, les commerçants rivaliser, la réclame la plus tapageuse laissera froide une clientèle ahurie par l'extravagance, l'indiscrétion, l'absence de contrôle et de mesure dans certains programmes d'émission journalière.

La bride

Il faut une loi de la radiodiffusion qui protège le bon goût, les traditions et les convictions morales, la justice et la vérité.

Que cette loi prohibe l'annonce commerciale dans les programmes du dimanche ;

Qu'elle interdise à nos postes locaux ou provinciaux l'irradiation de discours perturbateurs, de scènes et de chants révolutionnaires ;

Que les programmes locaux ou provinciaux soient constitués de musique, de chants, de monologues ou de dialogues choisis et conformes à notre esprit, à notre culture et à nos aspirations nationales ;

Que nos microphones de postes canadiens soient fermés aux hâbleurs, cabalistes, faux prophètes et faux savants ;

Qu'on nous débarrasse une fois pour toutes de cette cacophonie américaine de jazz et de beuglements, qui exaspère les nerfs et qui s'évertue à démontrer la sottise, l'hystérie contagieuse et l'inversion du sens commun chez nos voisins.

Nous n'avons que faire, non plus, de ces pontifes qui, ("avec la collaboration" de telle revue américaine) prétendent indiquer aux parents canadiens des méthodes d'éducation de leurs enfants. Les pères et mères de familles ne s'y trompent pas : ils réalisent depuis longtemps que les particuliers, ou la compagnie en cause, n'ont aucune autorité en matière d'éducation, et qu'ils ne visent qu'à attirer des clients à leurs affaires. Il ne faut d'ailleurs rien conclure des quelques rares bonnes-femmes, qui étalent sans scrupule l'intimité de leur vie et de leur foyer, pour "exposer leurs cas".

Comme pour le vieux farceur montréalais qui tira l'horoscope à quelques douzaines de naïfs, par voix de radio, le printemps dernier, il serait temps de faire taire le crieur nasillard qui pousse jusqu'à dicter à nos bonnes et toutes simples mamans québécoises "la manière" d'éduquer leurs petits selon des méthodes américaines. Comme si des parents sensés pouvaient emprunter aux américains quelque chose de bon, de moral et de sage que notre croyance religieuse et notre éducation française-canadienne ne leur enseigneraient pas. De grâce, fichez-nous la paix, et, assez de ce "bluff" . . . !

Le 73ième . . .

Il resterait à faire quelques compliments au T. C. F. qui, ayant vu faire la chose avant lui, s'est dit l'autre soir : "Je veux la faire moi z'aussi . . ." Il l'a faite, mais mieux vaudrait qu'il ne la refit plus ! . . . Non, mon T. C. F. ; vous vous y connaissez, paraît-il, en pissenlits, en nécrophiles, etc. Bornez-vous à vos petites bêtes. Et n' aventurez pas votre pipette de cyanure dans le jardin des Belles Lettres. Si tant est que vous n'avez pas le temps de lire les écrivains de votre pays ; s'il est vrai que vous n'avez point le don de les approfondir, ou simplement de les comprendre, alors, retournez à vos bibites et tâchez de vous y amuser . . .

La radio ne doit pas être un instrument par lequel on peut vomir sur les gloires de sa race. D'ailleurs, l'histoire a déjà jugé Octave Crémazie, Fréchette, Chauveau, LeMay, Chapman, Gill et Lozeau. Et puis, va-t-il falloir, maintenant, qu'à nos 36 critiques édités, à nos 24 critiques journalières, à nos 12 critiques confrenciers, s'ajoute un 73ième critique par radio, et que ce dernier ce soit . . . vous ?

Non, mon T. C. F., Dieu et votre Sainte Règle ne vous en demandent pas tant . . .

L'ÉCOUTEUR.